



Près de 70 participants ont commencé la journée par des jeux pour faire connaissance...

Tous ces acteurs du Réaap 29 étaient réunis pour travailler et réfléchir sur le thème des réseaux locaux autour de la parentalité.

Les orientations nationales et leur déclinaison régionale et locale

Linda Héliès copilote du Réaap 29 présente les orientations nationales et leurs déclinaisons régionale et locale.

Dans la suite de l'ensemble de dispositifs construits afin d'accompagner les parents (points info famille, lieux d'accueil enfants-parents, réseaux d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents, contrats locaux d'accompagnement à la scolarité) de 1998 à 2013, une nouvelle impulsion au soutien à la parentalité est donnée.

Au niveau national, l'État a publié en mai 2018 sa "stratégie nationale parentalité : Dessine-moi un parent". 8 axes sont développés, prenant en compte les thématiques à travailler collectivement, en inter-ministère au niveau national, au sein du SDSF (Schéma Départemental des Services aux Familles) au niveau du département.

Le RÉAAP est positionné au niveau du SDSF comme un acteur à part entière du SDSF. Les travaux qui y sont menés y sont intégrés. La COG (Convention d'objectifs et de Gestion), a été signée entre l'État et la CNAF. Elle donne la feuille de route pour les 4 années à venir.



Documents disponibles dans la partie Réaap sur infoparent29 – rubrique Ressources
<http://www.infoparent29.fr/spip.php?article1064>

Le Réseau Parentalité du Pays Bigouden (RPPB)

La présentation du RPPB est menée au travers de nombreux témoignages et interventions.

Génèse

Le RPPB prend appui sur la maison de la Particip'action et du constat que

- les familles ne suivent pas les découpages "administratifs"
- les habitudes de travail des acteurs de la petite enfance à Pont l'Abbé et alentours dépassent les frontières de la commune ou de la communauté de communes

L'idée est de travailler à une autre échelle que celle de la ville -> interventions intercommunales
En janvier 2016 se met en place le réseau interEPCI (CC Pays Bigouden Sud + CC Haut Pays Bigouden)

Comment partager et aborder la notion de réseau ?

La notion de réseau a démarré par le biais des semaines petite enfance (événement culturel à destination des tout-petits).

Les semaines de la petite enfance facilitent l'entrée dans le réseau parentalité. Beaucoup de personnes se connaissent déjà. C'est plus facile de développer des projets. Les liens se font plus facilement entre les deux territoires (CC Pays Bigouden Sud + CC Haut Pays Bigouden).
C'est une découverte des possibilités de travailler ensemble.

Organisation/Structuration

Il y a 40 structures en lien avec la petite enfance, l'enfance, la jeunesse ou les familles dans le réseau et 73 professionnels et bénévoles.

2 fois par an, se tient une rencontre en groupe élargi. Elle permet de découvrir le réseau et de rencontrer les personnes, et de s'intégrer dans une dynamique.



En termes d'organisation, c'est une structuration horizontale dans la mesure du possible mais avec la présence d'une instance pour dynamiser l'ensemble : le comité de pilotage (8 structures du Pays bigouden – Association Tiliou, Pays Bigouden Sud, CC Haut Pays Bigouden, centre social Ulamir du

Goyen, MPT centre social de Pont l'Abbé, CAF 29, service enfance/jeunesse de Plobannalec Lesconil)

Le comité de pilotage se réunit une fois par mois, fait un point d'avancée sur les différents groupes de travail.

La mission du comité de pilotage est de coordonner, animer, mobiliser les moyens humains et financiers...

Chacun est souvent isolé dans sa structure. Le réseau permet un élargissement du champ de compétences. Le réseau apporte une transversalité. Il permet de s'appuyer sur d'autres acteurs pour mener à bien certaines actions qui ne pourraient pas avoir lieu autrement (ex. de la fête de la famille).

Le réseau demande beaucoup de temps pour les différentes réunions. Quand cela intéresse, cela vaut le coup de dégager du temps ! A noter également qu'il a fallu un accord de la hiérarchie. C'est un choix politique et de direction de services pour pouvoir travailler à une autre échelle que celle de sa commune.



Des actions

- de formation :
 - o les promeneurs du net
 - o formation Instagram et Snapchat (reposant sur mes ressources du territoire)
 - o à venir, une formation sur les droits en lien avec l'usage du numérique.
- Liens bibliothèques/médiathèques
- Fête de la famille...

Le groupe communication est composé de 9 membres. Ses objectifs sont de travailler sur la lisibilité du réseau. Une communication est faite en direction des élus. Il travaille sur la création d'un document.

Structuration des échanges par mail :

- Centralisation de l'information
- Référent communication
- Agenda partagé

Communication vers l'extérieur

- Concours pour la réalisation d'un logo
- Déclinaison de la charte graphique

La communication en interne a besoin de se développer. Se pose aussi la question de l'archivage.

Beaucoup de souplesse dans le réseau. Qui veut peut s'inscrire sur un groupe de travail. On y entre ou on en sort comme on veut.

Groupe « Semaines petite enfance »

Projet porté à l'échelle des 2 communautés de communes avec une très forte mobilisation : spectacles communs, ateliers...

Il existe une visibilité des actions existantes sur lesquelles s'appuyer.

Groupe famille

Exemple d'actions du groupe famille : café des parents autour de l'écoute, la formation des professionnels « écouter pour mieux accueillir », un temps festif autour du jeu et des sports collectifs (800 participants en 2017).

Les objectifs définis à l'issue de la création du réseau :

- Établir avec les acteurs un diagnostic des besoins du territoire ;
- Faciliter l'interconnaissance des acteurs à l'échelle des deux EPCI ;
- Faciliter une meilleure communication et visibilité des actions parentalité en direction des familles, des élus et des professionnels ;
- Proposer des axes de travail sur des thématiques communes, transversales ou propres à une typologie de public ;
- Évaluer les actions ;
- Créer de la cohérence et de la complémentarité dans l'accompagnement des familles, de la petite enfance à la jeunesse.

Formation

L'intérêt de l'échange interprofessionnel est évident pour prendre du recul et partager.

Exemple de la formation autour de l'estime de soi = levier de motivation pour les équipes.

Les thématiques de formation sont établies en groupe et choisies en fonction des remontées du terrain.

Lien vers l'extérieur, intégration du réseau et interconnaissance permettent :

- La circulation de l'information au local
- L'orientation du public vers les structures adaptées
- L'identification d'un public en difficulté parfois méconnu
- La construction de projets ensemble (ouverture vers l'extérieur)
- De favoriser et aider à franchir le 1^{er} pas (accès à des spectacles, visites d'expositions, ateliers d'écriture... par le biais du réseau)
- Le partage de savoir-faire pour la fête de la famille

Les limites et les questionnements

Envie de travailler sur le territoire

Besoin de complémentarité et de mutualisation

Exemple des besoins d'éducation familiale, d'éducation nationale et d'éducation des mouvements populaires qui enrichissent les compétences des uns et des autres.

Des questions qui se posent régulièrement en matière de réseau(x) :

- Échelle du territoire ?
- Légitimité à intervenir ?
- Place des uns et des autres (pro, bénévoles, asso de parents, élus...) ? (Certains groupes sont plus faciles à intégrer que d'autres)
- Renforcement de la communication ?
- Temps, implication et moyens ?

Regard d'une élue sur le RPPB qui témoigne de la chance de connaître ce réseau. "C'est une chance pour le territoire." Il comble un manque en matière de contrat enfance jeunesse par exemple.

Ce réseau montre l'exemple aux élus.

Le travail en réseau est indispensable et incontournable. C'est une force. L'interconnaissance permet plus de cohérence et de complémentarité. "Ça a du sens".

Des pistes de développement du réseau :

- travail de communication pour que les élus aient plus de lisibilité et de visibilité ;
- représentation du RPPB au sein du Réaap.



Atelier territorial de Morlaix

Virginie Tessier, André Inizan et Régine Morvan présentent l'atelier territorial de Morlaix, atelier présent dans le Réaap 29 depuis 2001.

Il s'agit du plus ancien atelier en place.

C'est un réseau non hiérarchisé.

Co-animé pendant plusieurs années par la CAF, il connaît un turn-over dans l'animation.

Depuis 2017, nouvelle répartition :

L'animation repose sur 3 référents familles des centres sociaux.

4 rencontres par an environ.

L'atelier connaît une difficulté à mobiliser les parents, les élus et les bénévoles.

La liste de diffusion de l'atelier territorial de Morlaix compte une quarantaine de professionnels (EJE, assistants sociaux, professionnels de l'Éducation nationale, psychologues...) qui représentent une pluralité des structures et des services.

L'atelier fonctionne principalement sur le territoire de Morlaix Communauté.

Les objectifs de l'atelier :

- s'informer
- échanger
- mieux se connaître
- réfléchir à un thème pour l'organisation des temps forts.

L'atelier remonte ce qui se passe dans les structures. Il permet de partager ce qui se fait entre acteurs. Depuis sa création plus de 200 personnes y ont participé.

L'interconnaissance permet de développer les complémentarités.

Chaque temps fort a donné lieu à des temps de formation :

- 2006 > Thème de la résilience (« Je t'aime Papa. Merci d'être mort ! » - représentation théâtrale tous publics + 1 pour les collégiens)
- 2007-2008 > Les échanges et la communication dans la famille (Formation communication non violente. Avant d'orienter les parents, les professionnels ont fait la démarche de découvrir ce qu'est la CNV + ateliers CNV à partir d'un centre social)
- 2008-2009 > Thème de la parentalité (Porteurs de paroles à la rencontre du public « Les parents sont-ils démissionnaires ? ». Représentation théâtrale par la troupe Alter Ego)
- 2011-2012 > Couple conjugal, couple parental (Porteurs de paroles. Temps fort avec un psychosociologue « La manière dont le couple se vit au quotidien a-t-elle une influence sur les enfants ? »)
- 2013-2014 > Les familles font le printemps (Animation autour d'un jeu sur les questions de familles)
- 2015 > C'est quoi être ado aujourd'hui (Représentation théâtrale sur la violence et le harcèlement par le Théâtre du Grain + porteurs de paroles)
- 2016-2017 > Thème du harcèlement (Temps de formation pour les membres de l'atelier pour avoir une culture sur ce qu'est le harcèlement. Mise en place d'une animation théâtrale « Baisse les yeux » + travail en groupe).

La participation à l'atelier facilite les liens.

Chaque année un travail nouveau redémarre. L'atelier est ouvert. Qui veut/peut, vient.

Les limites

- Le turn-over de l'animation qui crée parfois un essoufflement.
- La difficulté à mobiliser les parents, bénévoles et élus
- Le temps mobilisé plus ou moins important selon les projets
- Le temps à dégager pour participer aux réunions de l'atelier et du comité d'acteurs Réaap
- Les institutions se sont recentrées sur leur cœur de métier et il est parfois difficile de mobiliser sur des actions transversales.

Repas partagé



Le Label parental Acepp

Delphine Caro (Maison Tiliou et président Acepp29), Enora (pro à la Maison Tiliou) et Katell (parent) présente le Label parental Acepp.

L'Acepp est l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels.

Il y a quelques années l'Acepp fait le constat d'une complexification des associations et d'une emprise des grosses associations sur les petites. Elle décide alors de définir un label pour valoriser les spécificités des structures d'accueil qui le souhaitent, valoriser leur projet parental auprès de leurs partenaires mais aussi auprès des parents et des professionnels.

Le Label s'appuie sur des valeurs importantes : non lucrativité, collaboration parents/professionnels, ouverture à tous, respect de la diversité, responsabilité citoyenne et solidaire.

Le label parental repose sur 28 critères (vingt fondamentaux et huit complémentaires) organisés en 4 thématiques travaillées avec l'ensemble des acteurs du lieu.

Aujourd'hui Le Label parental s'adresse aux lieux d'accueil associatifs adhérents à l'Acepp. Les critères sont pensés plutôt « accueil petite enfance » mais le label peut se décliner « école », enfance/jeunesse ».

Exemple de Tiliou – Témoignages d'expérience

Tiliou mène un travail depuis janvier 2017 avec l'objectif d'obtenir le Label Parental Acepp.

Expérience enrichissante avec 4 soirées (une sur chaque thématique) ouvertes aux parents pour qu'ils puissent s'exprimer

- sur les différents thèmes
- en tant que parent sur l'engagement associatif
- échanger avec les professionnels.



Il s'agit d'une « photo » du lieu d'accueil à un moment.

Ce qui en a émergé

- Constitution d'un groupe de 3 professionnels et 3 parents
- Rencontre une fois par mois

- Projet de réalisation d'un livre pour les parents et les enfants dont l'histoire permet de valoriser la place du parent à Tiliou et comment Tiliou contribue à donner une place au parent. C'est le pari d'une citoyenneté qui s'installe. Ce groupe est au-delà du label parental. Envie de créer un outil concret. Le label devient un prétexte de faire ensemble.

4 structures sur 23 sont labellisées dans l'Acepp 29. 2 sont en démarche de labellisation.

<https://www.labelparental-acepp.com/decouvrir-le-label-parental-acepp/presentation/>

Travail en ateliers

L'ensemble des participants se répartit en 4 groupes afin de réfléchir autour des questions

- L'échelle pertinente de la mise en réseau ?
- Réseaux de professionnels ou réseaux ouverts ?
- Les limites du "faire ensemble" ? Les prérequis ?
- Jusqu'où va-ton par rapport à sa structure d'origine ? La légitimité du portage ?
- Les limites et la légitimité politiques ?
- Quels sont les objectifs attendus ? La finalité ?



Voici ce qui est globalement ressorti des différents échanges.

L'échelle pertinente de la mise en réseau ?

A l'échelle locale :

Un réseau permet de mutualiser des moyens et de travailler en complémentarité sur des actions et des thématiques au plus proche des préoccupations locales. Il faut être vigilant à la différence entre le partenariat (faire ensemble sur une action concrète ponctuelle) et le réseau (instance ouverte qui travaille tant à une réflexion globale qu'à la mise en action concertée)

A l'échelle des EPCI :

Permet d'ouvrir et de partager avec un plus grand nombre d'acteurs, de mettre en place des actions de plus grande envergure, permet aussi de décloisonner les pratiques professionnelles et d'avoir une meilleure connaissance des acteurs sur un territoire qui correspond plus au bassin de vie des familles/habitants.

L'échelle de l'intercommunalité ne pose pas de problème. A cette échelle, le réseau reste humain. D'après l'expérience du réseau parentalité Pays bigouden, sur des territoires, des groupes existaient dans leurs spécificités mais l'échelle "communautés de commune", cela a permis d'ouvrir le réseau. A noter toutefois que des familles ne bougeront pas de « leur » territoire (= commune par exemple) et tandis que d'autres bougent. Pour certaines familles, il y a des freins que l'on n'enlèvera pas

A l'échelle départementale :

Permet de partager, de trouver de nouvelles idées, de s'enrichir des autres et d'ouvrir ses perspectives professionnelles. Permet également d'entrer en résonance avec ses spécificités locales, de se confronter aux limites et freins de son propre territoire et/ou de sa structure. Point de vigilance : ne pas chercher à tout uniformiser, les limites liées au fait d'être nombreux. Ce niveau départemental semble être plus adéquat pour partager des infos et faire partager de la réflexion, mais moins pour du travail régulier entre acteurs de territoires.

L'échelle pertinente dépend également du territoire sur lequel les acteurs évoluent et de la mobilité de ces derniers.

Le maillage du territoire est intéressant ; il y a des territoires qui collent bien aux bassins de vie et d'autres moins :

- Le bassin de vie dont le citoyen, les familles sont usagers.
- Le territoire permettant l'interconnaissance aisée des professionnels.
- Le territoire sur lequel il est nécessaire que se fassent les interactions entre acteurs.
- Le territoire sur lequel se font naturellement les déplacements, les flux de population.
- Le territoire administratif (intercommunalités, EPCI) sur lequel il est possible de légitimer l'action du réseau mais également de solliciter un soutien politique et financier de la collectivité.

Réseaux de professionnels ou réseaux ouverts ?

La question de la cooptation est posée. Cela dit la réponse unanime est de définir le réseau comme une entité ouverte où les acteurs sont libres d'entrer et de sortir en fonction de leur disponibilité, leurs besoins, leur sensibilité.

La place des élus est questionnée également.

- Avantage : visibilité et lisibilité de ce qui se fait dans un réseau, arguments pour appuyer les dynamiques (voire pour disposer de moyens sur des actions), reconnaissance de la plus-value du travail en réseau.
- Inconvénients/freins : interrogations quant à la liberté de paroles d'agents communaux ou de coordinateurs lorsque les élus responsables sont présents.

La place des bénévoles et des parents reste une interrogation forte : comment rester une instance accessible (jargon professionnel, posture professionnelle), comment permettre aux bénévoles et familles de trouver leur place ? Un des premiers leviers identifié est l'implication sur des actions concrètes.

L'ouverture du réseau dépend de la nature et objectifs menés par celui-ci.

Il faut ouvrir le réseau lorsque l'on parle de ou lorsque l'on agit pour (familles, usagers, etc.).

Il faut être attentif au fait qu'il est difficile pour une tierce personne (parents, élus, etc.) de trouver sa légitimité, sa place au milieu des professionnels.

Les professionnels doivent être en mesure de récupérer la parole et les besoins des usagers en amont des temps de travail du réseau et de les restituer objectivement au sein de l'instance.

La richesse du réseau (comme le RPPB) est d'impliquer tous les âges de la famille.

Les limites du "faire ensemble" ? Les prérequis ?

Parfois, peut-être ne faut-il pas chercher à aller au-delà de ce que l'on sait faire.

Le réseau est une affaire de personnes : si les personnes sont ouvertes, cela permet des choses qui n'auraient pas eu lieu. Sans certaines personnes, on ne pourrait pas faire !

Le réseau permet l'interconnaissance.

L'esprit du réseau se sent dans le copilotage.

Il faut une volonté.

En termes de prérequis : l'intérêt personnel et l'implication (la participation à un réseau nécessite de l'engagement), plus largement l'intérêt de la structure et le soutien de sa « hiérarchie ». Ce prérequis semble important pour que la participation d'une structure ne repose pas sur la volonté personnelle d'un agent à être au réseau mais bien sur la nécessité repérée par la structure d'appartenance à y être.

Sur les 2 communautés de communes (Pays Bigouden), il n'y pas les mêmes compétences mais cela fonctionne. Exemple de la fête des familles dans laquelle les élus voient un intérêt.

Vigilance en termes de « faire-ensemble » sur l'arrivée de nouveaux membres : la question de l'intégration.

Deux dynamiques « d'intégration » semblent facilitatrices : passer par les actions concrètes (intégrer un réseau en passant par le « faire », l'apport concret) et/ou découvrir le réseau par le biais d'un autre acteur déjà impliqué.

La nécessité de se structurer est aussi mise en évidence afin de réussir à alterner les phases d'action et de réflexion et de mieux co-construire.

Les limites du faire ensemble résident tout d'abord dans les ressources à disposition : humaines, logistiques, financières, etc.

Le réseau doit nourrir le cœur de métier des professionnels investis.

L'intérêt général servi par le réseau doit permettre à chacun d'y trouver un intérêt particulier pour soi et/ou sa structure.

Il est nécessaire que les professionnels partagent la philosophie du réseau et soient convaincus par la nécessité de mutualisation.

Jusqu'où va-ton par rapport à sa structure d'origine ? La légitimité du portage ?

Discussion autour du co-portage et de la co-animation des différentes instances du réseau.

Cela permet de travailler à la complémentarité des acteurs, des regards, la représentativité des acteurs sur le territoire du réseau et surtout de ne pas laisser une dynamique reposer uniquement sur un acteur/une structure.

Le co-portage permet aussi de constituer un noyau solide, ce qui permet d'anticiper les changements de personnes (congé maternité, départ, maladie).

Le co-portage permet également de prendre appui sur des partenaires divers portant différentes thématiques (enfance, petite enfance, jeunesse, familles...).

Vigilance sur la lisibilité et la visibilité du réseau et donc sur tout le travail de communication.

Les limites sont liées à l'engagement individuel de chacun.

Il est nécessaire que la mise en réseau de la structure soit inscrite aux fiches de postes pour légitimer l'investissement du professionnel par rapport à sa structure employeuse.

Il faut également inscrire la mise en réseau au sein des contrats de partenariat (CEJ, Conventions d'objectifs et financement avec les collectivités, etc.) ;

La légitimité du portage est conditionnée à la représentativité du territoire et de ses compétences en fonction de l'objet du réseau (exemple : le réseau parentalité du Pays Bigouden est copiloté par les structure Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Familles du territoire).

Les limites et la légitimité politiques ?

Le travail en réseau influence directement (même si ce n'est pas un objectif premier) la posture professionnelle, notamment créant une dynamique de partenariat et d'interconnaissance forte. Les acteurs ont le réflexe de contacter les autres structures, de travailler ensemble, de mutualiser.

Le travail en réseau sur le Pays Bigouden a également influencé le fonctionnement et la dynamique politique des 2 EPCI, sans que cela ne soit un objectif identifié du réseau.

Lorsque le maillage du réseau est opérationnel sur le territoire, les sollicitations se multiplient pour participer à des actions au sein des structures et collectivités, il est donc nécessaire que les professionnels choisissent les interventions qu'ils mènent dans le cadre du réseau.

Un élu de proximité à sa place dans le réseau s'il s'inscrit dans la dynamique du réseau, du groupe de travail.

La présence des élus peut freiner la dynamique du réseau ou limiter la liberté de parole des professionnels.

La légitimité politique du réseau se gagne en démontrant la nécessité et la légitimité de l'action menée par le réseau pour son territoire d'intervention.

Quels sont les objectifs attendus ? La finalité ?

Animation du territoire.

Optimisation des services aux familles.

Faciliter l'interconnaissance professionnelle.

Assurer la continuité et la parfaite articulation des parcours familiaux.

Mutualiser les compétences et faire évoluer les professionnels dans leurs pratiques.

A noter également, issus de la réflexion à propos de la mise en réseau...

Les plus-values :

- Rencontres
- Echanges
- Lien
- Enrichissement
- Partage
- Être avec ses pairs
- Ressources et outils
- Facilitateur en termes de diffusion de l'information
- Dynamisme
- Répondre aux besoins des familles tout en évitant l'essoufflement des pros
- Gain de temps dans les habitudes de travail : le fait de connaître les acteurs du territoire, de ne pas perdre de temps à chercher ses interlocuteurs ou leur champs d'intervention ; meilleure identification des personnes, partenariat, meilleure connaissance et diagnostic du territoire.

Les freins :

- Investissement et engagement qui peut être chronophage
- Comment faire le lien avec sa structure ? Avec les élus de sa structure ? Avec les élus de son territoire ?
- Comment convaincre de l'intérêt, comment mobiliser ?
- L'image de la structure lorsqu'elle ne participe pas à un réseau où sont présents les EPCI et/ou la CAF (« pression » de financeurs?)



Actualités Réaap

Infoparent29

Plan de communication en place. Des communiqués de presse, courriers à destination d'institutions (mairies, CDAS, éducation nationale, maternités, services pédiatrie) et de professionnels indépendants (pédiatres, orthophonistes...) seront envoyés en octobre.

Une présentation d'infoparent29 sera également envoyée aux membres du comité d'acteurs afin qu'ils puissent faire la promotion du site dans leurs réseaux.

Questions de familles

Le programme de courts métrages « Questions de famille » établi par Côte Ouest en partenariat avec le Réaap à l'occasion des semaines de la parentalité en février 2018, peut continuer à être projeté jusqu'en 2019 (20 projections possible en tout).

Les structures qui seraient intéressées pour utiliser ce support peuvent prendre contact avec Côte Ouest. Un mail pour redire les conditions de projections sera transmis par le Réaap au comité d'acteurs.

A noter également qu'une projection de Questions de Famille aura lieu dans le cadre du festival du film court à Brest le 11 novembre prochain avec des animations à l'issue. Des flyers seront transmis au comité.

Une nouvelle sélection de courts métrages avec le Réaap pour un « Question de familles 2020 » sera organisé en 2019. Une formation autour du court métrage pourra être proposée aux professionnels et aux parents dans ce cadre. Cela annonce les semaines de la parentalité 2020.

Formation autour du livre enfance-jeunesse

A l'instar de celle proposée en 2015, une journée de formation autour du livre enfance-jeunesse est proposée. Elle sera dispensée par Élise Nouvellon, "liseuse" et responsable de l'association Tribu en filigrane qui promeut le langage sous toutes ses formes : parlé, écrite, lu...

Cette formation sur une journée se tiendra

- sur le nord Finistère le jeudi 22 novembre
- sur Quimper le 23 novembre.

Une information complète sera transmise par mail avant le 12 octobre.

Prochain comité d'acteurs le jeudi 15 novembre à Lesneven.

Ont participé à ce comité d'acteurs

Axelle	ABOLIVIER	CS Les Astéries Plougastel	Sophie	LE BEC	CD29 Multi accueil "Patouille & compagnie" - Plounéour-Lanvern
Gaëlle	BERVAS	CDAS Pont L'Abbé	Mylène	LE BERRE	
Michel	BIGOT	MPT Pont L'Abbé	Nolwenn	LE BOURLOUT- JEAN	Réaap 29 - Parentel
Delphine	BOITEUX	Mairie de Plozévet Familles rurales - Fédération du Finistère	Maguyllène	LE GOC	Quimperlé communauté
Virginie	BROUDIN		Nadine	LE GUYADER	DSDEN 29
Brigitte	BUREAU	Association T'es Cap	Cindy	LE SAUX	Ulamir EBG
Delphine	CARO	APEPB Tiliou	Stéphanie	LOISEAU	Autisme Cornouaille
Sophie	CAROFF	CAF 29	Julie	MANFREDI	Graines de familles
Rachel	CLAEYSSEN	MJC CS de Douarnenez	Jennifer	MENEZ	MJC Douarnenez
Erwann	CONGAR	Ville de Pouldreuzic	Anne- Sophie	MOBIHAN	CDAS Pont L'Abbé
Carine	CORNIC	CAF 29	David	MORASSI	PEP 29
Morgane	CORRE	CSCI Lesneven	Laëtitia	MORVAN	Agora Guilers Ulamir CPIE Pays de Morlaix-Trégor
Sabine	COUPAT	Tiliou Communauté de Communes du Haut Pays bigouden Espace Jeunes de Penmac'h	Régine	MORVAN	
Marie	DANIELOU		Karine	MOTREFF	
Hélène	DAOULAS		Émilie	PAUGAM	ALSH intercommunal de Plouneventer, St Servais, St Derrien Maison des jeunes pouss' - Lampaul Guimiliau
Mélody	DUIGOU	MPT Pont L'Abbé	Stéphanie	PAUGAM	
Frédéric	FERRARI	La Maison des parents	Céline	PHILIPPE	SESSAD Championnet
Christelle	FROUIN	MPT Pont L'Abbé Service Enfance Plonéour- Lanvern	Louise	PLOUZENNEC	CCAD Plounéour-Lanvern Service jeunesse de la ville de Pont l'Abbé
Fabienne	GERBET	Asso Bien à l'école, bien dans ma vie	Gaëlle	QUEFFELEC	Ulamir CS du Goyen
Gwénola	GLOANEC	Association Kan Ar Mor	Sophie	RENEVOT	
Valérie	GOURLAY	Mairie de Plougastel Crèche - SIVOM du Pays Glazik	Florence	SALUDEN	APEPB Tiliou MPT centre social Pont l'Abbé
Hélène	GOURVES	Fédération Familles Rurales du Finistère	Joëlle	SEGUIN	L'agora Guilers
Angélique	GOUZIEN	Education Nationale	Gaëlle	SEITE	Quimperlé communauté
Camille	GUEN	CAF 29	Barbara	STEMPF	Centre social Ti an Oll Asso Bien à l'école, bien dans ma vie
Dominique	GUERINAUD	CAF 29	Virginie	TESSIER	
Audrey	GUEVEL	Maison des parents	Pascale	TONNARD	Mairie de Quimper
Stéphanie	GUILLEMET	CAF 29	Emmanuelle	TOUZEAU	EFA
Linda	HELIES	CS Jacolot	Michèle	TREVIDIC	Udaf 29
Carine	HERNOT	CDAS Morlaix Collège Laënnec - Pont l'Abbé	Isabelle	UGUEN	ALSH Lechiagat-Treffigat
André	INIZAN	CS Chemins de faire - Rosporden	Aurélië	VANDELDELDE	CS de Pont l'Abbé
Jean- François	JACOPIN	MPT Pont L'Abbé	Laura	VAN GOETHEM	CAF 29 Mairie de Plobannaec- Lesconil
Ivanne	JONCOUR		Anne	VILGICQUEL	
François- Xavier	LAMPE	CC du Pays Bigouden sud	Florence	VOLANT	

Se sont excusés

Hélène	BIDARD	Parentel	Gwen	LE GARS	Mairie de Logonna Daoulas
Armelle	Chalony	MPT Ergué-Armel Quimper	Orane	LIABOEUF	IME Jean Perrin
Nicolas	CREACH	Centre de loisirs de Santec Communauté Lesneven - Côte des légendes	Delphine	Lourgouilloux	MJC Douarnenez
Johanna	Despré	Ville de Quimper	Irène	Machaté	Lud'autisme
Rachel	Goualard	Mission locale du Pays de Cornouaille	Perrine	Montandrau	DEMOS Morlaix
Hélène	GUIZIOU	Communauté Lesneven - Côte des légendes	Pascaline	PIVAIN	PAEJ Morlaix Multi-accueil - Landéda - EPAL
Eleonore	HERVE	MPT Pont L'Abbé	Guyline	POUPART	CAF 29
Gilbert	JONCOUR	MSA Armorique	Violaine	SALOU	MPT Landerneau
Yvette	KERMOAL	MPT Pont L'Abbé	Nathalie	SAOUT	CIDFF 29
Sandra	LE BERRE	CAF 29	Isabelle	STEPHANT	
Marie	LE BIHAN				